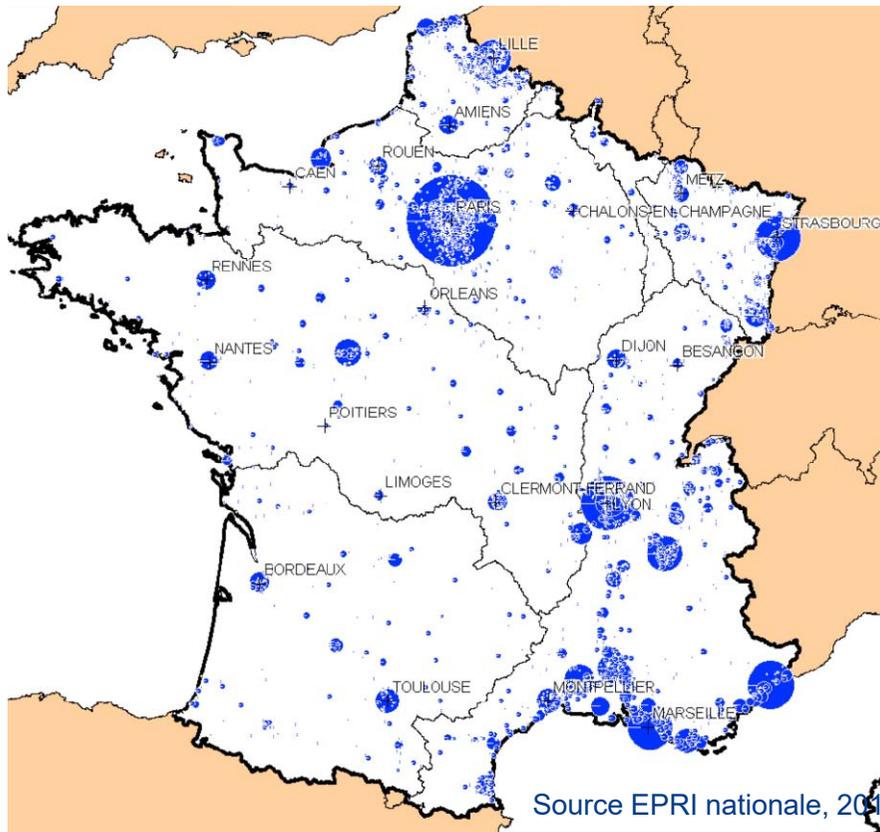


Réflexions sur les dispositifs réglementaires de sensibilisation des populations:

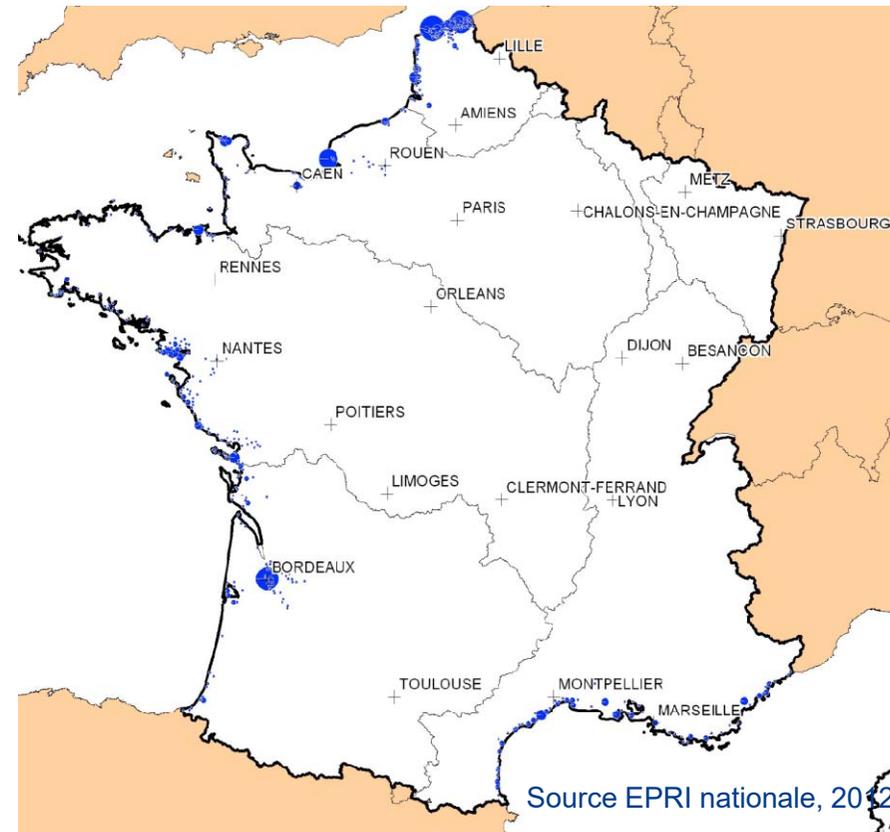
Quels impacts et quelles influences ont-ils sur l'adaptation
des comportements face au risque inondation?

Solène Leray

UNE EXPOSITION FORTE DE NOTRE TERRITOIRE



17 millions d'habitants exposés
au débordement de cours d'eau
1 habitant sur 4 - 1 emploi sur 3



1,4 million d'habitants exposés aux risques
de submersions marines



les inondations génèrent toujours des décès

DES COMPORTEMENTS SOUVENT INADAPTES



un comportement adapté
est un gage de réduction
des conséquences
négatives des inondations

➔ les populations ignorent souvent comment agir ou réagir face au risque

UN ARSENAL LEGISLATIF ET REGLEMENTAIRE

22 juillet 1987: Loi relative à l'organisation de la sécurité civile, à la protection de la forêt contre l'incendie et à la prévention des risques majeurs

13 décembre 1993: Circulaire relative à l'information préventive sur les risques majeurs

2 février 1995: Loi relative au renforcement et à la protection de l'environnement, dite Barnier

30 juillet 2003: Loi relative à la prévention des risques technologiques et naturels et à la réparation des dommages

13 août 2004: Loi de modernisation de la sécurité civile

14 janvier 2015: Instruction du gouvernement relative aux conditions de financement des programmes d'action de prévention des inondations (PAPI) et des opérations d'endiguement « Plan Submersions Rapides »

CONSTAT

Beaucoup d'études montrent le manque de connaissance des populations en matière de risques d'inondations, mais peu se consacrent à l'évaluation de l'information préventive et à ses impacts sur le comportement des populations

Evaluation des Dispositifs Réglementaires sur le Risque Inondation et la Sensibilisation

*Quelle information préventive pour des populations aux
comportements adaptés ?*

Présentation de l'étude EDRRIS

(Evaluation des Dispositifs Réglementaires sur le Risque
Inondation et la Sensibilisation)

METHODE

Contexte: étude conduite entre 2014 et 2017 auprès des habitants des villes d'Arles et d'Orléans

Financement FEDER en partenariat avec la Région Centre Val de Loire

Méthode: évaluation soutenue par les compétences d'une chercheuse en psychologie sociale de l'environnement

Travail qualitatif de terrain auprès de 62 enquêtés

Outils:

Entretiens semi directifs

Inventaire

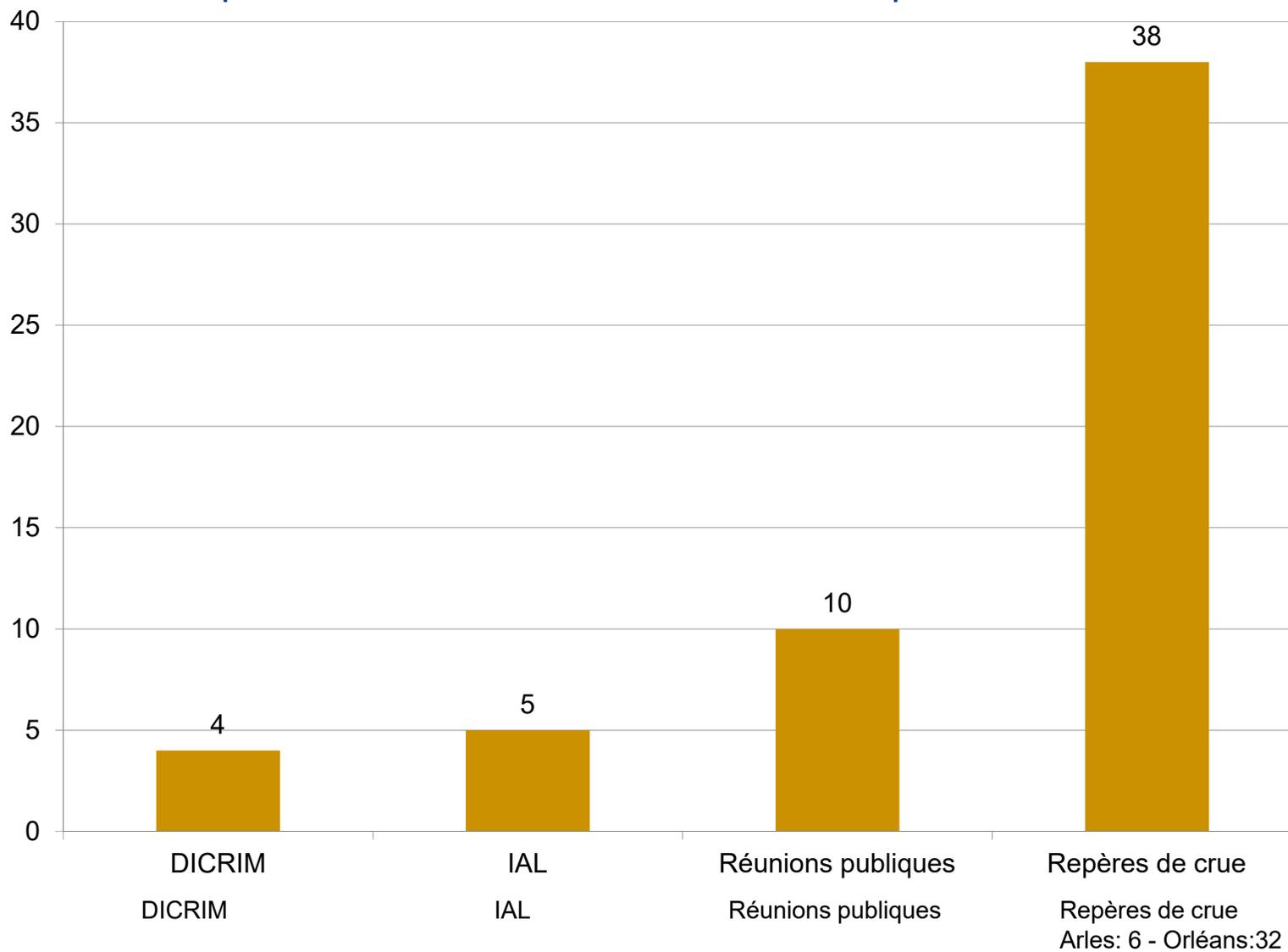
Diagnostic

Analyse

Objectifs: mieux comprendre les mécanismes régissant l'information préventives et expliquer les difficultés rencontrées

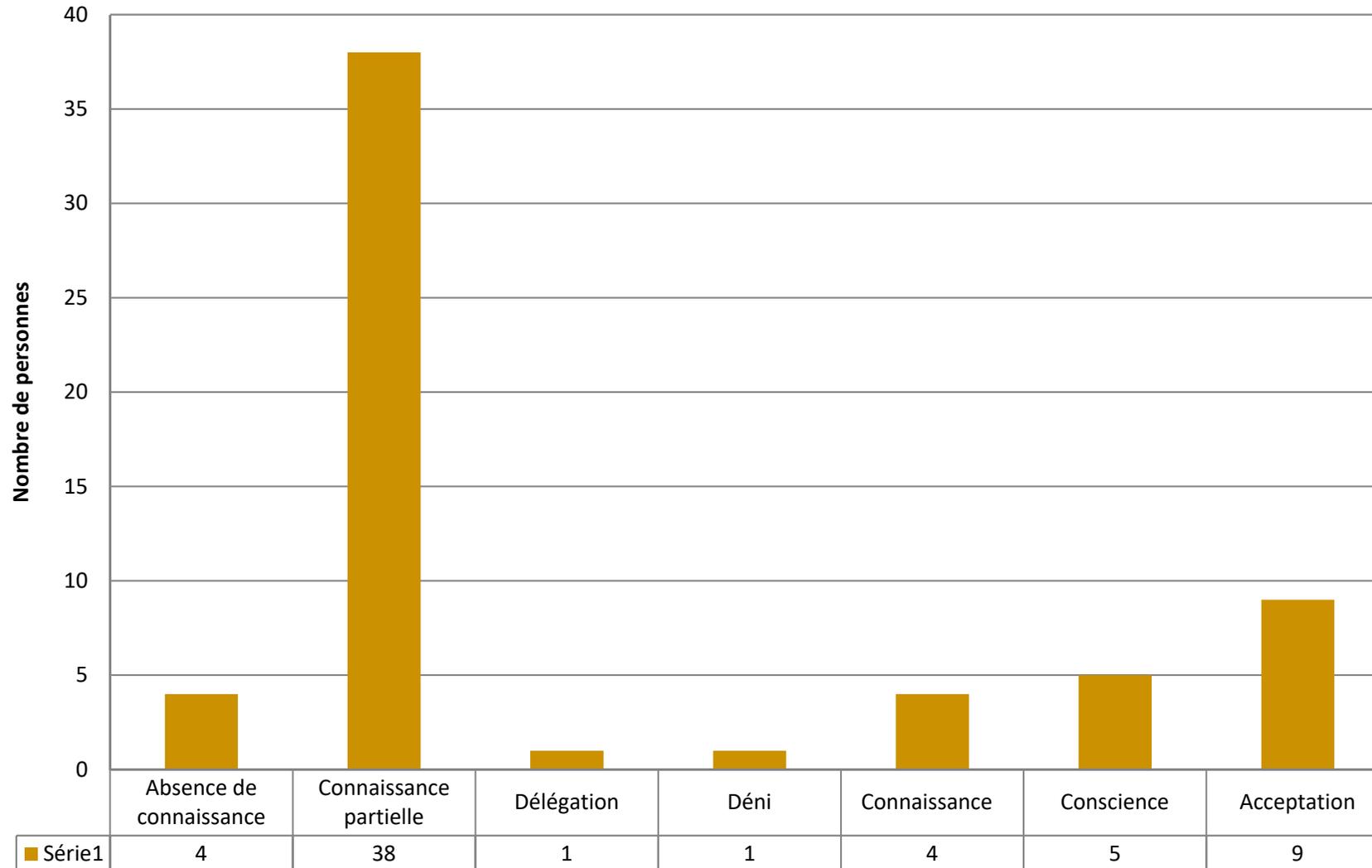
RESULTATS

Nombre de personnes connaissant chacun des dispositifs



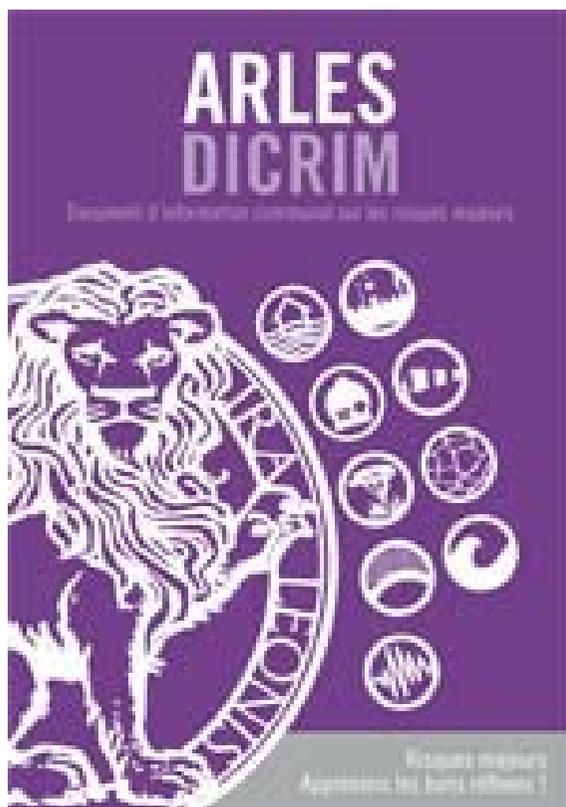
RESULTATS

Niveaux de perception du risque de l'échantillon interrogé



RESULTATS

Des dispositifs peu connus qui ne contribuent que marginalement à l'information des populations



L'ÉVALUATION REVELE

- ❑ les difficultés des dispositifs à atteindre le public visé
- ❑ un manque de personnalisation des supports de transmission et des outils
- ❑ une méconnaissance des comportements à adopter
- ❑ un manque de moyens
- ❑ des mécanismes politiques et assurantiels mal adaptés



CAUSES DE CETTE INEFFICACITE

- ❑ la faible notoriété des dispositifs et utilisation d'autres canaux d'information
- ❑ la mauvaise appréciation des risques et les réflexes qui l'accompagnent empêchent la mise en pratique de comportements adaptés
- ❑ la politique de sensibilisation parfois en concurrence avec d'autres politiques publiques ne permet pas d'en faire une priorité et relègue l'investissement dédié à la sensibilisation
- ❑ un discours peu audible car faussé par le sentiment de protection émanant de la présence d'ouvrages de protection, et réelle difficulté pour les élus de communiquer sur un risque résiduel compte tenu des investissements engagés dans le renforcement d'ouvrages
- ❑ **le seul fait d'être informé des risques, de leurs conséquences et des actions adaptées ne suffit pas à engendrer l'adaptation comportementale souhaitée**

PERSPECTIVES

L'amélioration de la nature des dispositifs et l'ouverture à d'autres relais

- ❑ contextualiser l'information
- ❑ faire progresser l'image du risque
- ❑ cibler l'information
- ❑ initier une communication plus engageante
- ❑ s'appuyer sur d'autres supports
- ❑ accompagner
- ❑ distinguer **objectif d'information et objectif comportemental**



LES PISTES

Le recours à une approche stratégique

□ Le droit à l'information sur les risques majeurs doit se jalonner par étapes, incluant des actions, des relais et des objectifs dédiés. La mise en place d'une stratégie contextualisée est donc à engager en 2 temps

une stratégie massive: définir, en adéquation avec la diversité de perception des populations, le niveau et le type d'information que l'on souhaite/peut partager

une stratégie ciblée: accompagner des personnes ressources à agir durablement afin qu'elles puissent elles même devenir progressivement un relai auprès du reste de la population

➔ **PAPI/SLGRI**

LES SUITES DONNEES A EDRRIS

panorama des outils de sensibilisation

